

Image not found or type unknown



Transcription d'état civils

Par **doucha**, le **03/10/2012** à **22:05**

Bonjour, rns'il vous plait j'ai un problème dans mon état civil je suis tunisienne né en france mais je suis ni de nationalité francaise ni résidente en france et je me suis marier é g besoin de faire une transcription de acte de naissance je c'est pas quoi faire car ni les autorités française et les autorités tunisienne balancent les respensablité . je vous pris de prendre ma questions au sérieux c'est très unrgents est merciiii infiniment de pouvoir pris la peine de lire ma question é de m'aider.

Par **amajuris**, le **03/10/2012** à **22:51**

bjr, rncomme vous êtes tunisienne et que vous n'avez aucun lien avec la france, vous n'êtes ni française, ni résidente en france, c'est l'administration de votre pays qui est compétente; rnil faut voir avec un consulat tunisien.rncdt